

L e paysage de Belle-Ile

Martine BECKER

Le paysage est, à Belle-Ile, l'objet de débats passionnés depuis quelques années, et même d'une tentative de "planification" inaboutie, un "plan de paysage" qui fit couler beaucoup d'encre... Mais la démarche est remarquable et révélatrice d'une prise de conscience de la signification et de l'importance du paysage.



La prise de conscience de la valeur et de la complexité du paysage est née de l'accélération des transformations, des constructions, du développement touristique. Tant qu'un espace est exploité par une société restreinte, disposant d'une forte cohésion et d'une communauté d'intérêt, le paysage garde lui aussi sa cohésion. Beau ou non, il est une évidence qui n'a pas besoin d'être discutée. Quand cet espace devient l'objet d'intérêts divergents, le paysage perd sa cohésion, il reflète les conflits d'une société en mutation.

Le paysage est composé d'objets concrets, certes, mais il est aussi le reflet des gens qui l'ont façonné. Un paysage n'est pas une composition artistique, c'est l'expression de l'utilisation d'un milieu par des humains en vue de satisfaire des besoins précis. Que ces besoins changent, et le paysage change. Quand les paysans sont majoritaires, fermes et champs structurent la campagne. Quand les agriculteurs se font de moins en moins nombreux, leur emprise spatiale diminue et cela se voit. Comme se voient les acti-

vités touristiques en plein essor et l'afflux estival de population. Le paysage est un révélateur efficace de l'état d'une société. Ainsi parler d'un paysage bellilois, ce n'est pas seulement décrire le relief, la végétation, le bâti, tous les éléments objectifs qui composent l'espace insulaire, c'est aussi parler des hommes qui l'animent et le transforment.

Les traces des périodes révolues ne s'effacent pas pour autant, et le paysage reste témoin du passé. Ce que nous avons sous les yeux est un équilibre momentané et fragile, riche du passé et du présent, dont nous devons nous efforcer de conserver la richesse, sans geler l'avenir.

Les acteurs et les spectateurs du paysage

Le paysage est vécu au quotidien par la population permanente ; de façon plus sporadique mais régulière par les rési-

dents secondaires, les propriétaires de "parcelles à camper" et autres touristes fidèles ; de façon fugitive par les touristes de passage et les excursionnistes. Chacun a sa vision du paysage. L'habitant connaît tous les aspects saisonniers de l'île, les grandes tempêtes de l'hiver, les volets fermés et les rues calmes, les superbes floraisons du printemps, la foule et les embouteillages de l'été, la douceur retrouvée de l'automne. Le changement, même critiqué et à moins d'être excessif, est généralement perçu de façon positive dans un cadre quotidien, preuve de vie et de dynamisme. Le touriste "régulier" voit toujours le même visage de l'île, estival le plus souvent, et ignore jusqu'au jour de sa retraite la beauté des vallons sous la floraison des asphodèles. Cela lui donne un sentiment d'immobilité du paysage, et le moindre changement risque d'être perçu comme une perte irréparable. Le touriste de passage gardera de son séjour quelques clichés immuables, rangés dans sa mémoire à la rubrique souvenirs de voyages.

Tous ces "spectateurs" du paysage en sont aussi les "acteurs" : ils le façonnent selon leurs besoins et leurs activités, les habitants depuis toujours, les touristes depuis peu. Mais les premiers sont de moins en moins nombreux alors que les seconds prolifèrent et dominent même à certains moments de l'année. Deux des quatre communes (Bangor et Locmaria) ont déjà plus de résidences secondaires que de principales, Sauzon en est à 50%. Le regard "extérieur" devient majoritaire, les touristes commencent à modifier le paysage en fonction de leurs exigences (alors que, paradoxalement, ils le voudraient immuable).

Au regard d'un visiteur, l'île s'organise clairement en unités distinctes de paysages, combinaison du relief et de la végétation, soulignée par l'utilisation de l'espace. Elle se présente comme un vaste plateau aux ondulations à peine marquées, entaillé par de très nombreux vallons et délimité par une côte le plus souvent abrupte.

Les vastes horizons du plateau bellilois

Sans être réellement très étendu, 84 km², le plateau, tabulaire et massif, donne une impression d'espace terrestre important. Dès que l'on quitte les côtes, la mer devient très vite invisible : l'altitude moyenne du plateau, comprise entre 40 et 50 mètres,

explique que souvent le regard glisse de la terre au ciel sans pouvoir deviner l'océan en contrebas.

Impression étrange que de se trouver sur une île, et de pouvoir ignorer la présence de l'eau ! Elle est renforcée par le caractère agricole encore très marqué du plateau. Même si l'agriculture régresse, comme à peu près partout en France, Belle-Ile reste l'une des rares îles bretonne à garder des exploitations conséquentes. Cela s'explique par la taille de l'île, suffisante pour supporter la concurrence agriculture - tourisme, deux activités grosses consommatrices d'espace ; par l'importance aussi de la population permanente et estivale, qui assure un minimum de débouchés aux productions insulaires.

D'après le dernier recensement général agricole de 1988, la Surface Agricole Utilisée - SAU - était de 3 199 hectares sur les quelques 8 400 hectares de l'île, soit environ la moitié de la surface du plateau. Ces chiffres sont déjà un peu anciens, mais le recensement général agricole n'aura lieu qu'en 2000 et les résultats ne seront publiés qu'en 2002. On ne peut certes plus parler d'une utilisation intensive, mais la superficie reste remarquable à l'échelle de l'île. Près de la moitié des paysages de Belle-Ile sont créés et entretenus par une population paysanne qui ne représente que 13% de la population active : c'est dire le rôle déterminant de l'agriculture pour le maintien des paysages actuels et futurs.

Les parcelles agricoles sont assez grandes, toutes les communes ayant été progressivement remembrées entre 1960 et 1980. Ce sont des parcelles ouvertes, sans haies ni clôtures permanentes. Lorsque l'élevage rend la clôture nécessaire, les simples fils électrifiés se remarquent à peine et n'arrêtent nullement le regard. Ces champs ouverts ne sont pas le résultat du remembrement mais une tradition belliloise, fruit de contraintes historiques et du manque de place. Il n'est pas certain que cette structure soit la mieux adaptée à un élevage aujourd'hui en plein essor.

Il y a sur l'île 144 exploitations (toujours selon les chiffres de 1988) donc autant de bâtiments ou groupes de bâtiments agricoles. Les plus anciens forment le noyau de la plupart des hameaux, les plus récents (hangars métalliques) se situent plutôt en périphérie pour avoir plus d'espace et se voient donc davantage.

Habitat du plateau

Les constructions ont évidemment une importance toute particulière dans le paysage : marque la plus évidente et la plus permanente de la présence humaine. Œuvre de l'homme et de lui seul, c'est l'un des éléments du paysage qu'il contrôle le mieux (théoriquement du moins !), et qui fait pour cela l'objet de nombre de réglementations. La maison surtout est l'objet d'un attachement affectif très fort qui dépasse de très loin son impact visuel réel.

A Belle-Ile les constructions sont nombreuses sur le plateau : en dehors des deux ports (Le Palais et Sauzon) situés par nécessité dans des vallons, les bourgs (villages) et les villages (hameaux) sont localisés sur le plateau, presque toujours à la tête d'un vallon. Pour une communauté agricole traditionnelle, l'intérêt d'une telle localisation est évidente, entre les terres agricoles du plateau et les prairies humides du vallon, au point d'émergence d'une source.

L'utilisation agricole de l'île ayant été intensive, les hameaux se sont multipliés sur l'ensemble du territoire. Si l'habitat est dispersé, à l'image du reste de la Bretagne, il n'est pas isolé. L'écart traditionnel regroupe toujours plusieurs maisons.

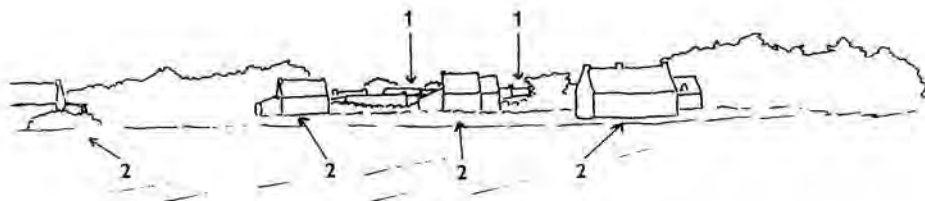
Mais il s'agit là de l'habitat ancien. L'habitat récent obéit à d'autres motivations. Pour une résidence secondaire, ou même la résidence principale d'un non-agriculteur, peu importe la qualité de la terre ou la présence d'un point d'eau. Par contre la vue et la proximité de la mer sont des critères essentiels de localisation. Dans un premier temps (années 60) ces résidences se sont construites sur les bords du plateau, le plus près possible de la falaise. Le

classement ou l'inscription de la quasi-totalité du littoral a rapidement arrêté ce phénomène. L'instauration des P.O.S. (plans d'occupation des sols) a favorisé un regroupement des nouvelles constructions autour des noyaux existants et a permis de limiter le mitage des paysages ruraux.

Aujourd'hui la structure traditionnelle en petits hameaux dispersés est toujours clairement visible, même si ces écarts se sont agrandis au point qu'une jonction les menace parfois. Mais la structure du hameau a changé. Si l'on retrouve au centre les longères, marque d'une vie communautaire, les nouvelles maisons sont détachées les unes des autres, isolées par des haies, aussi "perchées" que possible pour assurer une vue dégagée. Ces nouvelles constructions se voient donc plus que les autres et, se développant en auréole autour du noyau ancien, finissent par le masquer plus ou moins complètement à la vue. Cela change considérablement la perception de l'habitat sur le plateau.

Planter le plateau ?

La végétation est l'autre élément déterminant du paysage sur le plateau. Tous les lieux incultes sont devenus le domaine de la lande, basse près des côtes "au vent", plus élevée au centre et près des côtes les plus abritées, mais toujours formation buissonnante, sans arbres. Cette végétation "naturelle" (bien que d'origine anthropique) accentue l'horizontalité, l'ouverture si caractéristique du paysage bellilois traditionnel. La seule "forêt" de l'île est le bois Trochu, plantation expérimentale du XIX^e siècle destinée à démontrer l'intérêt des arbres pour l'agriculture et restée unique bien que réussie.



Habitat du plateau : 1 : Maisons anciennes, groupées en longères, légèrement enfoncées dans le plateau, à la tête d'un vallon ; 2 : Maisons récentes, dispersées, beaucoup plus visibles à la surface du plateau.

Pourtant depuis plus de 20 ans, les arbres se multiplient sur le plateau, fermant peu à peu ces horizons ouverts par de longues lignes sombres de pins et de cyprès. Parallèlement au remembrement, la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture) a mené une campagne de boisement destinée à améliorer les rendements agricoles. Elle a réalisé des plantations coupe-vent près des côtes ouest et procédé à des distributions gratuites de plants, introduisant ainsi en masse des résineux dans un milieu où ils n'avaient que faire. Leur croissance rapide a provoqué des changements très sensibles dans le paysage, d'autant plus qu'ils furent plantés au hasard des bonnes volontés. De nombreuses parcelles dispersées ont ainsi été entourées de haies élevées de résineux, sans lien ni logique (au contraire du réseau cohérent des haies bocagères). Ainsi l'effet coupe-vent est-il des plus limité, alors que l'impact visuel est fort. De plus ces plantations ne sont ni entretenues ni renouvelées, et se dégradent au fil des tempêtes qui brûlent les branchages ou arrachent les arbres.

Malgré la douceur climatique de Belle-Ile, le milieu naturel est très contraignant, et seules les espèces parfaitement adaptées aux embruns, au vent et à la sécheresse peuvent survivre. Il est donc probable que ces conifères vont peu à peu périr... Faudra-t-il les remplacer, et par quoi ? Il est clair que la clôture traduit un changement économique et social. Ce sont souvent les parcelles "à camper" achetées par des citadins qui s'entourent ainsi, provoquant une sorte de "mitage végétal" du paysage rural, protégé pourtant des constructions intempestives par les documents d'urbanisme.

Au delà d'une simple question d'esthétique, le paysage marque concrètement, visuellement, l'affaiblissement de l'agriculture, le morcellement de terres détournées de leur vocation, la difficulté pour les jeunes agriculteurs d'acheter des parcelles devenues beaucoup trop chères du fait de la demande touristique...

Il n'est donc pas futile d'aborder un problème économique par le biais du paysage. Celui-ci est un excellent révélateur : rétablir une harmonie disparue ou menacée revient à résoudre les conflits d'usage qui provoquent la désorganisation du paysage. On préserve du même coup un patrimoine, source de profits présents et à venir.

Le monde protégé des vallons

Les vallons constituent un univers tout à fait à part à Belle-Ile. Contrastant avec le paysage plutôt ouvert du plateau, relativement austère et battu par les vents, les vallons sont doux, abrités, foisonnants de vie et pourtant très calmes. Véritable "relief" de l'île, ils paraissent profondément enfoncés dans le plateau (20 à 30 mètres en moyenne), car la rupture de pente est brusque, les versants abrupts et le contraste surprenant avec la platitude apparente de l'île.

Comme ces vallons sont nombreux - une cinquantaine, mais jusqu'à 148 si l'on compte tous les petits vallons secondaires (Guilcher 1948) - le promeneur a l'impression d'un relief très vigoureux. Tous les innocents touristes louant des vélos en font l'expérience... Le fond du vallon aussi



Vallon de Port-Blanc (Locmaria)

(M. Becker)



B. Lavaste



M. Becker

Le profil abrupt de la côte sauvage... la maigre végétation passe pratiquement inaperçue (en haut), ... et celui, plus doux, de la côte est, abritée (en bas).

est une surprise. Si la partie amont a un profil transversal plutôt aigu, la partie aval des vallons principaux est large et plate.

Le contraste ne se limite pas au relief. Les vallons très abrités, plus humides, accueillent une végétation fort différente de celle du plateau, et des activités agricoles autres. De plus, protégés depuis longtemps par classement ou par les documents d'urbanisme, leur évolution paysagère est toute autre que celle du plateau.

Traditionnellement, les vallons étaient, à Belle-Ile, voués à l'élevage. Leur fond, humide au cœur même de l'été, permet l'entretien de prairies naturelles, une ligne de saules argentés ou d'ormes soulignant souvent le passage d'un petit cours d'eau. Les versants abrupts offrent des expositions très contrastées, domaines de la lande à ajonc ou de la fougère.

Quelques vallons offrent encore ce visage champêtre très harmonieux. Beaucoup d'autres ont été abandonnés par l'agriculture : sur le plateau, les terres sont plus aisées à travailler, les troupeaux plus faciles à surveiller. Dans un milieu aussi favorable, la végétation a vite proliféré, jusqu'à rendre inaccessibles certains vallons qui prennent l'allure de véritables galeries forestières. Ceci tendrait à prouver que, contrairement à ce qui s'est longtemps dit, l'arbre est tout à fait à sa place à Belle-Ile, au moins en situation d'abri. Même la graphiose, pourtant sévère, n'arrive pas à décourager les ormes qui repartent de plus belle.

Parfois aussi les prairies sont entretenues par les campeurs qui ont acheté là des terrains fort agréables, abrités et disposant d'un accès facile à la mer. C'est d'ailleurs pour éviter une urbanisation prévisible des vallons et leur garder ce charme si particulier, qu'ils ont été rigoureusement protégés par les plans d'occupation des sols.

Deux vallons importants (et certains de leurs affluents) ont connu une évolution toute différente. Abritant les ports de Palais et de Sauzon dans des rias bien développées, à l'abri des vents dominants et face au continent, ils sont urbanisés depuis fort longtemps. La topographie a d'ailleurs visiblement conditionné la croissance urbaine, tout comme l'architecture : les maisons sont construites dans l'axe du vallon et non plus comme sur le plateau tournées vers le sud ; adossées à la pente et protégées du vent, elles sont plus hautes, ce qui leur donne une physionomie plus "urbaine".

L'ambiance paysagère est donc fort différente de celle des autres vallons. Sauzon illustre parfaitement ce contraste avec les jolies maisons aux couleurs d'aquarelle de sa rive ouest regardant une rive orientale restée naturelle et couverte de lande.

Certains vallons intérieurs ont aussi subi de forts changements : barrages, carrières et décharges se cachent discrètement à la vue des visiteurs, qui le plus souvent ignorent leur existence.

Mais pour l'essentiel, les vallons ont été sauvegardés, même si se pose à leur sujet la question de l'entretien et de la disparition des paysages agricoles.

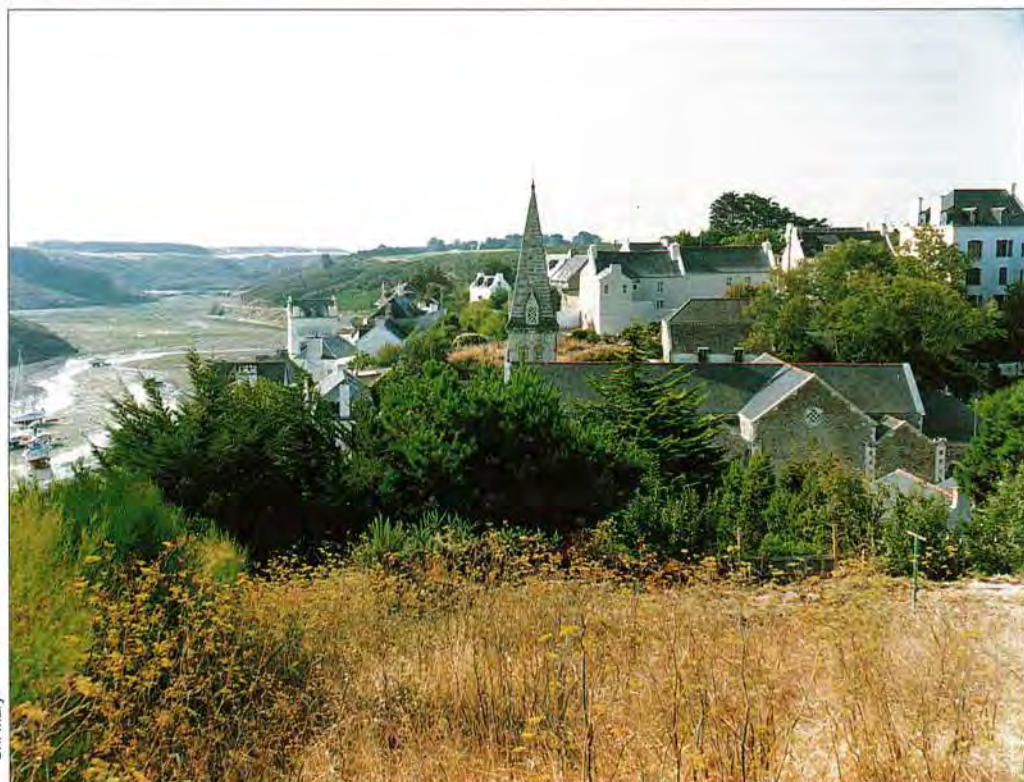
Les deux visages du littoral

Les côtes constituent sans doute l'unité de relief la plus spectaculaire, et sans conteste l'objet de la plus grande attention. Le plateau se termine de façon abrupte sur la mer, formant de vigoureuses falaises.

Les vallons s'ouvrent sur le littoral par des incisions plus ou moins profondes, rarement larges, criques ou petites rias appelées ici des "ports". Elles abritent presque toujours des matériaux d'accumulation formant ces précieuses plages recherchées par les estivants.

Si toute l'île est entourée de falaises, celles-ci ne présentent pas partout le même aspect. On oppose toujours à Belle-Ile la côte sauvage, celle du "dehors", exposée au sud et à l'ouest, à la côte nord, celle du "dedans", tournée vers le continent.

Exposées de plein fouet à l'océan, les falaises de la côte sauvage offrent un profil abrupt, quasi vertical, mais sont bordées souvent de blocs dus aux effondrements successifs. Les failles exploitées par la mer ont donné naissance à des grottes, des arches, des pinacles... témoins d'une érosion marine intense, marquée chaque année par de nouveaux effondrements. Le paysage y est grandiose, réputé, fréquenté, sur-fréquenté parfois sur les sites les plus touristiques comme la pointe des Poulains ou l'Apothicaire. Les plages de sable se réfugient au fond des rias les plus profondes, dessinant parfois de superbes cordons dunaires comme Herlin, Baluden et surtout Donnant. Le contraste est saisissant entre la sauvagerie des falaises, la fureur fréquente des vagues et la douceur blonde des dunes où fleurissent au fil des mois le petit Rosier



En haut, vue de Sauzon au début du siècle ... et en bas, la même vue aujourd'hui. Le paysage est toujours harmonieux, mais les changements sont évidents : davantage de constructions et une végétation beaucoup plus abondante, tant dans le village que sur le plateau où se multiplient les lignes sombres de conifères.

pimprenelle, la Giroflée des dunes ou l'Immortelle au parfum épicé. Les touristes le savent et l'apprécient, qui se précipitent en masse et mettent en péril sans le vouloir un équilibre fragile et précieux.

La "côte en dedans", moins exposée, présente un profil plus doux, avec un petit abrupt surmonté d'une forte pente convexe, et le tracé général est moins tourmenté. L'érosion terrestre domine, qui adoucit les formes, et les matériaux d'accumulation tendent à régulariser le trait de côte. La végétation, plus abondante, s'approche souvent très près de la mer, comme les habitations. Si le paysage est moins spectaculaire, il gagne en douceur : c'est le visage qu'offre l'île à ceux qui viennent du continent.

Sur ce versant les plages sont plus longues et plus ouvertes, telles Bordardoué ou les Grands Sables.

Les changements d'usage du littoral

Malgré tout l'île ne perd jamais son aspect de forteresse naturelle, qui, joint à sa taille et sa situation, lui a valu une histoire mouvementée : assez vaste elle permet une activité agricole, donc le possible ravitaillement de troupes importantes ; proche des côtes, mais pas trop, elle permet de contrôler le passage maritime au sud de la Bretagne ; bien défendue par ses falaises abruptes elle autorise une défense efficace. Pour ces raisons, comme beaucoup d'îles, elle fut au cours des siècles à la fois refuge et prison, facile à défendre et difficile à quitter...

La fonction militaire a aujourd'hui disparu, mais ses traces sont encore très visibles dans le paysage côtier. Belle-Île fut une véritable île fortifiée. Le système défensif ne se réduisait pas à la seule place forte de Palais (citadelle et enceinte urbaine), il était complété par une série de batteries côtières et des fortifications permanentes sur les plages susceptibles de permettre un débarquement. Construits très solidement - et pour cause ! - la plupart de ces édifices sont encore en place. Certaines fortifications de fond de plage ont disparu, démantelées par la mer et les hommes ; certains réduits sont dégradés, faute d'entretien. Mais nombre de ces bâtiments ont été réaffectés à d'autres usages : les fortins sont devenus de superbes résidences secondaires, avec vue imprenable sur la mer ; la citadelle abrite un musée, sert de cadre à des représentations théâtrales et est en passe de devenir un véritable centre culturel ; les casernes de Palais sont devenues colonies de vacances... Ainsi se maintiennent dans le paysage les formes d'une force disparue, excellente solution pour concilier passé et présent.

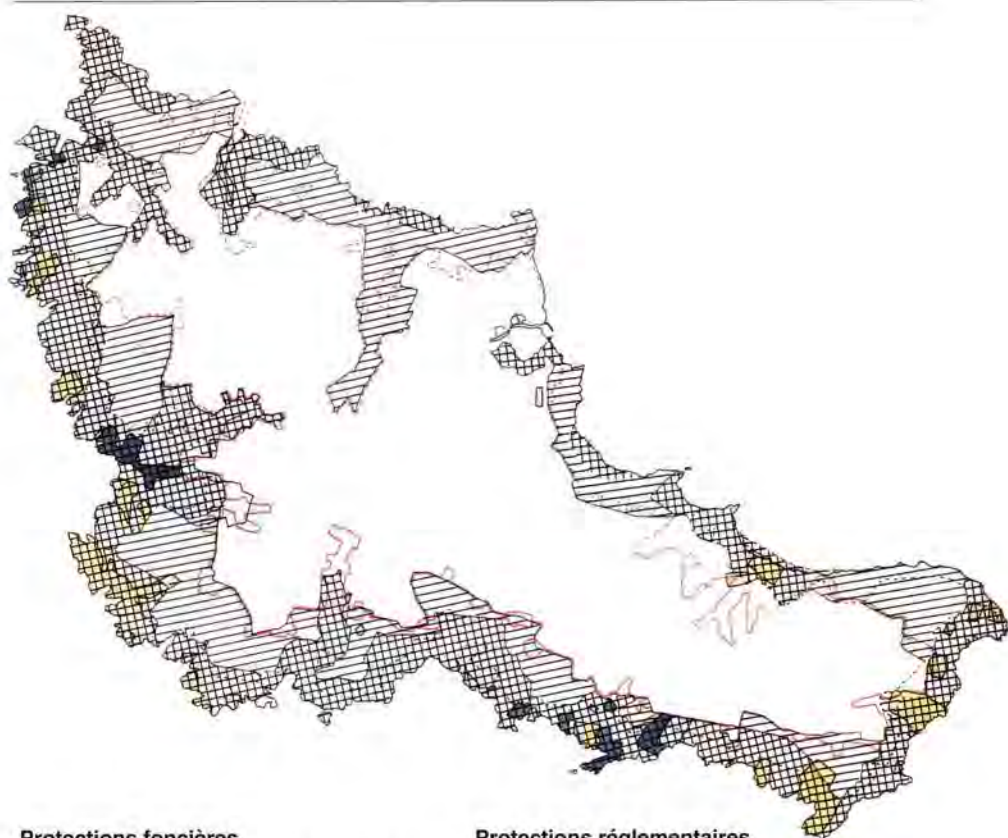
De la même manière les ports sont les témoins de périodes où la pêche était une activité très importante à Belle-Île. Une dizaine de conserveries installées à Palais et Sauzon traitaient le produit de la pêche (sardine, maquereau, thon, coquille saint-jacques). Fort heureusement la pêche n'a pas disparu, mais elle a énormément périclité. Les conserveries ont fermé les unes après les autres. L'espace portuaire libéré est maintenant occupé par la plaisance et les activités commerciales.

Ainsi au cours du XX^e siècle, l'usage du littoral a considérablement évolué. Les utilisations



Plage et dune de Donnant, douceur blonde entre les falaises de la côte sauvage...

(M. Beck)



Protections foncières (d'après le Conservatoire du littoral)

-  Propriété du Conservatoire du littoral au 1.5.91
-  Périmètre d'acquisition approuvé par le conseil d'administration du conservatoire du littoral
-  Zone de préemption des espaces naturels sensibles
-  Propriété du département (espace naturel sensible)

Protections réglementaires

-  Site classé
-  Site inscrit
-  Limite de zone NDs du POS de 1998, en application de la loi littorale (zone de protection des sites)
-  Périmètre provisoire fin 1993 des zones NDs de Le Palais et Sauzon (POS non publié fin 1998)

Protections réglementaires et foncières à Belle-Ile.

traditionnelles se sont en grande partie effacées, remplacées par les fonctions de loisir et de tourisme. Les plages ne servent plus qu'aux sports, aux jeux et à la baignade, les sentiers de douane ont fait place aux sentiers de randonnée, les points de surveillance militaires sont devenus des points de vue touristiques...

Et pourtant, c'est bien le littoral qui a le moins subi de transformations de paysage. Protégé par un classement très contraignant, il a, malgré quelques dégradations ponctuelles, gardé l'essentiel de ses caractères.

L'avenir des paysages

La prise en compte suffisamment précoce à Belle-Ile de l'évolution prévisible du tourisme a permis de "sauver" le littoral. Préservé (voir carte jointe des différentes protections, tant foncières que réglementaires, de la zone), celui-ci devient d'autant plus attractif pour le tourisme. Mais le touriste a besoin d'hébergements, d'équipements, qui se retrouvent rejetés à l'intérieur des terres. Ce sont donc les paysages de l'intérieur qui

sont à leur tour menacés de transformation rapide. On voit là clairement qu'une mesure concernant un secteur limité a des répercussions sur tous les paysages de l'île.

Le "gel", la protection rigoureuse du paysage actuel, risquerait de geler aussi la croissance économique liée au tourisme et fort bien venue sur une île qui n'a que peu d'emplois à fournir.

L'arsenal législatif classique n'offre guère d'autre solution que la protection de certaines zones, jugées plus belles ou plus sensibles que d'autres, et le "sacrifice" des autres secteurs. Même la loi littorale de 1989 (entrée en application en 92) garde essentiellement cette optique de protection seule. Cette démarche est importante mais pas suffisante, surtout en milieu insulaire. Le paysage est un tout, ici nettement individualisé. Il n'est pas raisonnable d'en protéger une partie sans organiser l'évolution du reste. Les plans d'occupation des sols se préoccupent plus de la répartition fonctionnelle des activités et des constructions que de leur intégration harmonieuse dans l'environnement, même si la loi "paysage" de 1993 offre de ce point de vue des perspectives intéressantes en organisant la prise en compte du paysage quotidien, et non plus des seuls paysages exceptionnels.

La réflexion et les analyses menées depuis quelques années sur l'évolution paysagère de l'île n'ont pas donné naissance à ce "plan de paysage" qui aurait "idéalement" organisé l'avenir. Elles ont, et c'est déjà beaucoup, permis de mieux prendre conscience de la complexité, de la fragilité mais aussi de la valeur patrimoniale et marchande d'un paysage harmonieux.

Cette harmonie se dégageant de l'ensemble de l'île est née de l'utilisation intelligente et

complémentaire des trois unités de paysage et d'une parfaite adaptation des activités humaines au milieu insulaire : c'est ce qui donne au paysage de Belle-Ile son unité profonde et ce qu'il faut sans doute s'efforcer de préserver.

Bibliographie

BECKER M. 1994 - Paysage perçu, paysage vécu, paysage planifié : le cas de Belle-Ile-en-Mer. Mémoire de maîtrise de géographie sous la direction de J.P. Amat et J. Steinberg, Université Paris XII.

BOUTIN D. 1985 - Etude de géographie physique de la côte sauvage de Belle-Ile-en-Mer. Mémoire de maîtrise sous la direction de J.M. Couderc et G. Rougerie. Université de Tours.

BRIGAND L. 1983 - Les îles bretonnes. Aspects géographiques de l'insularité. Thèse de troisième cycle, Université de Bretagne Occidentale, Brest.

CHEMETOFFA. 1992-93 - Un plan de paysage pour Belle-Ile. Bureau des paysages.

DUMORTIER B. 1976 - Belle-Ile, Houat, Hoëdic, le poids de l'insularité dans trois îles de Bretagne méridionale. Ecole Normale Supérieure de Paris.

GUILCHER A. 1948 - Le relief de la Bretagne méridionale, de la Baie de Douarnenez à la Vilaine. Thèse. Ed Potier, La roche sur Yon. 682 p.

PERON F. 1993 - Des îles et des hommes. L'insularité aujourd'hui. Ed. Ouest France.

Pages 79 et 88 : dessins de Y. Plusquellec

Martine BECKER est doctorante en géographie à l'université de Paris IV-Sorbonne.

